

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **42 (1906)**

Heft 25

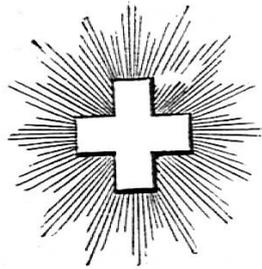
PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: *L'éducation de soi-même.* — Réunion annuelle des instituteurs suisses, à Glaris. — Lausanne-Milan. — Balayage des salles d'écoles. — Chronique scolaire : Vaud. — PARTIE PRATIQUE : Sciences naturelles : L'architecture de la matière. — La langue maternelle au degré intermédiaire. — Examens aux écoles primaires et complémentaires du canton de Genève. — Récitation.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

Si l'instruction de l'instituteur est la condition primordiale de tout bon enseignement, l'étude personnelle est son premier devoir. Quand on instruit les autres, on a toujours besoin de s'instruire soi-même. Celui qui n'avance pas recule. On peut en dire autant du maître qui se contente des connaissances qu'il a acquises autrefois et qui, confiant en lui-même, s'imagine les conserver toute sa vie parce qu'il a un brevet en poche. L'oubli, la routine, l'infériorité du savoir seraient les conséquences d'une pareille négligence. Celui qui ne s'instruit plus lui-même devient du même coup incapable d'ouvrir l'intelligence d'autrui. Pour être un bon maître, pour demeurer instruit et même en quelque sorte *intelligent*, il faut donc étudier sans cesse, continuer cette éducation de soi-même que le sage dit être le devoir et l'œuvre de toute la vie.

Il y a une énorme différence entre savoir pour soi et savoir pour transmettre à autrui. Il ne suffit pas même d'avoir étudié tel ou tel sujet dans les cours de l'École normale, dans un manuel ou dans un journal scolaire pour le présenter dans sa classe. Les élèves sont curieux; ils questionnent; ils veulent savoir le pourquoi et le comment de chaque chose. Le maître doit être en mesure de satisfaire leur curiosité s'il ne veut pas s'exposer à émousser en eux l'intérêt qui les pousse à acquérir de nouvelles connaissances. Le maître doit donc posséder une culture suffisante pour s'intéresser à des questions d'un ordre supérieur, des connaissances qui s'étendent bien au-delà du programme de l'école

primaire. Nulle part plus que dans la carrière de l'enseignement — il le faut répéter sans cesse — n'est vraie cette parole de Michelet : « Il faut planer sur ce qu'on fait. Il faut savoir bien plus, et au-dessus et au-dessous, à côté et de tous côtés, envelopper son sujet et s'en rendre maître. »

C'est dans ce travail personnel qu'il faut chercher le secret des supériorités ou des déchéances inattendues qui se produisent dans un personnel dont cependant le point de départ avait été sensiblement le même. L'étude donne à l'esprit une souplesse, une vivacité et une rapidité de conception que possèdent seuls ceux-là qui étudient et qui travaillent beaucoup par la plume ou la lecture.

Les études de l'instituteur doivent être théoriques et pratiques. Les premières sont générales ou spéciales. Les études générales portent sur toutes les matières d'enseignement. Elles se font dans les leçons d'abord puis dans les ouvrages traitant de la même matière. Les études spéciales ont pour objet la pédagogie. En effet, si le maître doit se perfectionner par la littérature, les arts et les sciences, il doit aussi le faire par l'étude des classiques de la pédagogie. Il doit chercher à se créer un idéal, et, une fois cet idéal trouvé, il doit le poursuivre. Quiconque aspire en ce monde à faire quelque chose et quelque chose de bien ne peut pas mépriser l'idée et se moquer de l'idéal. Il doit se guider sur les idées. La vie de celui qui, au lieu d'être un éducateur, n'est qu'un marchand de leçons, offre, certes, bien peu de prise à l'idéal. Il faut aller chercher cet idéal dans les auteurs, dans les grands écrivains nationaux, dans les grandes figures de la pédagogie aussi. C'est là qu'il se montre vivant et palpable. Il faut donc lire les bons ouvrages d'éducation et d'enseignement, les bons auteurs de pédagogie, aller souvent aux sources vives pour s'y retremper et s'y reconforter. Si le budget de l'instituteur ne permet pas l'acquisition de ces divers ouvrages, il y a les bibliothèques qui sont aujourd'hui pourvues des principaux livres sur la science de l'éducation. Au reste, des publications comme la *Collection des grands écrivains pédagogiques français et étrangers* et celle dite des *Grands éducateurs* mettent ces classiques de la pédagogie à la portée de toutes les bourses. C'est dire que l'instituteur doit se constituer une petite bibliothèque professionnelle et littéraire, où n'entreront que des ouvrages excellents, irréprochables au point de vue du fond et de la forme.

Le maître affermit aussi son savoir professionnel dans les *conférences pédagogiques*. S'il était réduit à lui tout seul, il risquerait fort de négliger ses études, tandis que dans ces réunions avec des collègues, il a des mémoires écrits ou rapports à présenter. Les membres de la conférence s'instruisent mutuellement. Chacun pro-

fite de l'expérience de tous. Les écoles à leur tour tirent un sérieux avantage de cette meilleure et plus complète préparation des instituteurs. L'enseignement en bénéficie, il devient plus intelligent, plus méthodique. Un sentiment de louable émulation se développe chez les instituteurs dans le sens de l'amélioration des méthodes et des procédés d'enseignement; enfin, un lien de solidarité s'établit entre ces hommes qui ne se connaissaient peut-être pas auparavant et qui, jusqu'alors, n'avaient jamais eu l'occasion d'échanger leurs idées, de mettre leurs aspirations et leurs efforts en commun. Presque partout, on a vu le but et l'on a compris l'utilité de ces réunions.

Parmi les nombreux moyens d'éducation de soi-même mis aujourd'hui à la disposition du corps enseignant, il faut encore mentionner les cours de perfectionnement de tous genres : cours normaux de travaux manuels, de gymnastique, de directeurs de société de chant, cours de dessin, de pédagogie générale et de pédagogie spéciale (celle des anormaux, entre autres), et enfin, depuis quelques années, les cours de vacances, organisés par nos diverses associations pédagogiques¹.

Les connaissances pratiques sont le fruit de l'expérience. Or *l'expérience est moins le résultat des années de pratique que de celles où l'on a cherché, médité, observé et trouvé.* Quiconque a beaucoup vu *peut* (et non *doit*) avoir beaucoup retenu. On peut avoir longuement pratiqué sans avoir à aucun moment expérimenté. La durée de la routine n'est pas l'expérience. Ne rencontrons pas souvent de vieux praticiens dont l'expérience est moins formée que celle de jeunes maîtres, observateurs et sagaces, psychologues avisés, qui font profit de tout ce qu'ils voient et entendent? Il ne suffit donc pas d'avoir fait vingt ans, trente ans une même chose sans rien changer à ses procédés pour taxer la pratique d'expérience fructueuse. Pour qu'elle le devienne, il y faut en plus le jugement personnel, la réflexion, la méditation, la coordination des principes.

¹ Prenons occasion de cet article pour attirer encore une fois l'attention de nos lecteurs sur le cours de vacances pour instituteurs et institutrices primaires et secondaires, organisés par le Département de l'instruction publique du canton de Genève, du 23 juillet au 4 août 1906. Les inscriptions doivent être envoyées au Département de l'instruction publique de Genève avant le 8 juillet (30 juin, pour les Vaudois, qui ont à s'inscrire au préalable au Département de l'instruction publique de leur canton).

(La Réd.)

Le maître observateur est désireux d'utiliser ses connaissances théoriques, d'en faire l'application. Il recherche la manière dont il a coordonné les principes. Il constate les lacunes de son enseignement et il apprécie, aux résultats obtenus, la valeur de la méthode qu'il a suivie. Cet esprit d'observation, aussi précieux que rare, aiguise l'intelligence, l'enrichit sans cesse, bannit l'ennui et la routine, supplée aux années de pratique, prévient les erreurs et les mécomptes et réalise le véritable progrès.

Tel est le fruit de cette éducation de soi-même, qui doit être le souci permanent de l'éducateur comme de tout homme ici-bas. « Quel que soit votre état, a dit excellemment Fénelon, instruisez-vous toujours, cherchez sans cesse à mieux faire. A force de chercher, on finit par trouver ce qui est bon ». F. G.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INSTITUTEURS

Réunion annuelle à Glaris, les 16 et 17 juin 1906.

Beaucoup de lecteurs et de lectrices de l'*Educateur* ignorent probablement que le canton de Vaud compte dans son corps enseignant une quinzaine de membres de la « Société suisse des instituteurs » et que leur délégué officiel est M. F. Guex, directeur. C'est en qualité de remplaçant que le soussigné a eu le plaisir d'assister à l'assemblée annuelle qui vient d'avoir lieu. Parti de Lausanne, samedi matin à 8 h. 15, nous arrivons à Glaris, en compagnie de nombreux collègues de la Suisse allemande, quelques minutes avant 4 heures. Le comité des logements a son bureau en face de la gare, des élèves de l'école secondaire nous conduisent dans nos hôtels respectifs. Juste le temps de me débarbouiller un peu et voici déjà M. le Dr Wetterwald, de Bâle, qui ouvre, dans la salle du Grand Conseil, l'assemblée des délégués, très bien fréquentée. Après avoir passé en revue les objets à l'ordre du jour, il s'arrête pendant quelques instants aux derniers résultats de la didactique expérimentale, à toute la question des classes spéciales et d'avancement et conclut en disant que l'école s'efforce de plus en plus de prendre pour devise : *retournons à l'enfant*, tout comme l'enseignement du dessin retourne à la nature.

Les questions à l'ordre du jour sont toutes de nature administrative. D'abord, les comptes. La *Lehrerzeitung* a produit un bénéfice de 4558 fr. 90 ; mais les deux suppléments : les « feuilles mensuelles pour la gymnastique scolaire » et les « feuilles d'hygiène scolaire » accusent un déficit, les premières de 1738 fr. ; les autres de 926 fr. Le comité central a reçu la mission de chercher à diminuer le montant de ces déficits. Comme meilleur moyen, on a indiqué une subvention de la part des départements cantonaux de

l'instruction publique, puisque c'est l'école avant tout qui retire le profit des idées répandues par les deux organes. Une discussion assez longue est soulevée par le déficit de 1892 fr. du cours de chant pour instituteurs, qui a eu lieu en février, l'année dernière. Mais à quoi bon discuter ? il faut l'accepter, ce qu'on finit par faire après avoir entendu de nombreuses explications. La fortune du « Schweizerischer Lehrerverein » a augmenté, pendant le dernier exercice, de 521 fr. et se monte actuellement à 17 690 fr. ; celle du Fonds en faveur des orphelins d'instituteurs, à 127 665 fr. et enfin la dernière institution créée : le fonds en faveur des instituteurs ayant besoin d'un séjour à la montagne ou d'une cure, accuse une fortune de 13 453 fr. Le Fonds en faveur des orphelins qui emploie les intérêts annuels pour venir en aide aux enfants laissés par des collègues reçoit de nouveaux statuts qui ne subissent, d'ailleurs, que quelques modifications rédactionnelles ; la commission de surveillance est confirmée pour quatre ans. C'est M. Niggli, directeur des écoles à Zofingue, qui en est le dévoué président. Enfin, on entend encore le rapport annuel de M. Fritschi, président de la Société des instituteurs et, à 9 heures du soir, tout le monde se retrouve au « Schützenhaussaal » où a lieu une soirée familière très gaie et « gemütlich », agrémentée par les belles productions de l'orchestre et du « Chœur d'hommes de Glaris ». Quelques discours aussi ; ce qui a été dit était bien et surtout pas trop long.

Le dimanche matin, à 8 heures et quart commence *l'assemblée générale annuelle*. Cette fois les délégués ne sont plus seuls. Environ deux cents collègues et une demi-douzaine d'institutrices sont arrivés et tous assistent, du commencement à la fin, à l'intéressante séance.

M. le Dr *Haftler*, inspecteur des écoles à Glaris, lit un excellent travail sur la manière dont l'instituteur doit apprécier l'élève ; il traite très en détail tous les facteurs qui doivent entrer en ligne de compte. Je me borne aujourd'hui à signaler le travail ; en automne, une traduction paraîtra dans *l'Éducateur*.

Le second conférencier est M. *Ruckstuhl*, connu comme auteur d'une méthode de chant. Il s'alarme de voir le chant artistique remplacer, dans nos sociétés de chant, le chant populaire et examine les différentes causes de ce fait aussi regrettable qu'incontestable. Il croit que l'école pourra réagir contre cette tendance en cultivant le chant d'une manière plus rigoureusement méthodique et plus intense et en s'occupant davantage des différents organes qui concourent à former la voix. Le travail se termine par un exposé très clair de la méthode que l'auteur a introduite avec beaucoup de succès dans quelques cantons de la Suisse allemande.

M. Ruckstuhl cède la place à M. *Bæpple*, professeur de chant au conservatoire de Bâle, qui fait un exposé succinct de la méthode Jaques-Dalcroze. Celle-ci paraît beaucoup intéresser les maîtres de chant de la Suisse allemande — à preuve le silence religieux avec lequel la lecture fut écoutée et la discussion qui la suivit. Plusieurs collègues se proposent de suivre le cours que M. Jaques va donner à Genève, dans le courant de l'été.

Enfin, M. *John Meyer*, professeur à l'Université de Bâle, demande aux instituteurs suisses leur collaboration à une œuvre qui va être entreprise dès cet automne : il s'agit de réunir en Suisse tout ce qui existe en fait de chants populaires, textes et mélodies, tels que le peuple les chante ; tout cet énorme matériel sera examiné et trié par une commission de savants et de spécialistes qui publiera ce qui en vaudra la peine. La demande a été très bien accueillie, chacun se promet de se mettre à l'œuvre dans son cercle d'activité.

Quelques paroles de remerciement aux autorités, prononcées par M. le président Fritschi, clôturent la séance à midi. Une demi heure plus tard commence le banquet, très bien servi et très animé. Les pas redoublés et les pot-pourris de l'excellente fanfare mettent beaucoup d'entrain dans la salle, chacun apprécie le vin d'honneur (Fendant du Valais). De très bonnes et cordiales paroles sont prononcées par MM. Blumer, landammann, Jenny, président de la Commission scolaire, Heer, ancien pasteur et inspecteur, un vétérinaire de la Société suisse des instituteurs, par M. Fritschi et par M. Walt, qui mène si bien l'institution des stations de passage et de villégiature. Une promenade au Bergli, petite montagne à une demi-heure de Glaris et d'où l'on jouit d'un coup d'œil magnifique sur ce charmant petit pays, clôture la réunion. Très bien préparée par les autorités glaronnaises, elle laissera à chacun le meilleur souvenir. L'accueil de la part de la population entière fut chaleureux et les idées émises dans les remarquables travaux présentés, le matin, par les hommes les plus compétents, finiront par porter leurs fruits au profit de l'école de nos générations futures.

Ce n'est pas sans un sentiment de regret que nous avons pris congé du vaillant petit peuple de Glaris, si uni et si acquis aux progrès dans tous les domaines, sans oublier celui de l'école. Y.

LAUSANNE-MILAN

Le voyage est définitivement fixé aux 1, 2, 3 et 4 septembre prochain. Le départ aura lieu dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre et le mardi 4 à 6 h. 07 du soir, tout le monde sera de

retour à Lausanne. **Le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud accorde aux participants le congé nécessaire, soit celui des samedi 1, lundi 3 et mardi 4 septembre.** Des démarches seront faites auprès des Départements cantonaux de Genève, Neuchâtel et Berne et nous espérons une réponse favorable. Le prix reste fixé à fr. 50 et le délai d'inscription expire le 30 juin. S'adresser à la Gérance de l'*Educateur*, compte de chèques II 125.

COMITÉ D'ORGANISATION.

BALAYAGE DES SALLES D'ÉCOLES

Voici, sur ce sujet, un article emprunté aux *Feuilles suisses d'hygiène scolaire* :

Un mouvement est en train de faire le tour du canton de Vaud. Les promoteurs voudraient en arriver à libérer les élèves, d'une façon complète, du balayage des salles d'école, considérant cette obligation comme une corvée préjudiciable à la santé des enfants et souvent au-dessus de leurs forces. Ce travail serait confié à une personne prise en dehors de l'école, moyennant rétribution, cela va sans dire. Pour les villes et les localités importantes, cette question est déjà résolue, un concierge y étant, dans presque tous les bâtiments d'école, chargé des soins de propreté et de chauffage. Il n'en est pas de même dans les villages.

Les autorités voient dans cette revendication du corps enseignant, appuyée par d'autres personnes, est-il permis d'ajouter, une aggravation dans les charges financières communales ; elles l'accueillent avec une certaine réserve. Nous pourrions citer cependant des localités où elle a été reconnue fondée, surtout en ce qui concerne les salles d'école destinées aux jeunes élèves.

Il faut admettre que le balayage des classes par les écoliers se fait assez souvent d'une façon déplorable. Mais nous pouvons déclarer d'autre part que dans les villes il laisse aussi à désirer fréquemment. Si la mesure réclamée venait à être adoptée et légalement établie, il pourrait fort bien arriver que l'instituteur soit moins bien servi qu'en faisant balayer la classe par ses propres élèves, en leur donnant les indications voulues et en se rendant compte qu'elles sont mises en pratique, ce qui ne prend pas bien du temps. Il n'est pas nécessaire pour cela de faire donner un cours spécial théorique et pratique à l'École normale.

Ne creusons pas un fossé entre la famille et l'école. Au foyer domestique, l'enfant doit de bonne heure s'occuper des soins de propreté, pourquoi ne pourrait-il pas s'intéresser au bon entretien de la salle dans laquelle il vient recevoir l'instruction qui lui rendra de si grands services dans la vie ?

Que l'on dispense de cette obligation les enfants maladifs, les jeunes écoliers aussi, c'est bien ; il ne nous paraît pas absolument nécessaire de désigner un concierge pour les bâtiments d'école des communes rurales. Que, par contre, les autorités locales soient tenues de fournir un bon matériel pour le balayage, que les planchers des salles, les dépendances du bâtiment d'école surtout, soient entretenus et aménagés de façon à permettre un nettoyage facile, complet, une application aisée des mesures de salubrité et d'hygiène à observer. Ce sera beaucoup, et, de ce côté, il reste encore bien des améliorations à faire dans certains villages. En tout cas c'est par là qu'il convient de commencer.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Lavaux.** — Très intéressante conférence de district, à Cully, le 7 juin. Beaucoup d'absents.

La mutualité scolaire. — Un rapport clair, concis, substantiel sur cet objet a été présenté par M. Louis Gonin, aux Monts-de-Grandvaux. Ses conclusions ont été admises à l'unanimité; les voici :

1° La mutualité scolaire est une œuvre d'éducation morale et sociale;

2° L'école doit développer chez les enfants la prévoyance et la mutualité; — l'Etat, le corps enseignant et les personnes sympathiques à l'enfance et à la mutualité fonderont et géreront des caisses ayant ces deux buts : épargne et assurance, maladie;

3° L'organisation de ces caisses doit être identique et aussi simple que possible.

Vœux. — Quelques vœux ont été émis :

a) Que les conférences officielles de district aient lieu en mai et non en juin où un certain nombre d'instituteurs sont en vacances;

b) Que le Département veuille bien prendre des mesures pour que les heures de présence d'un élève qui change de classe soient inscrites dans son carnet scolaire;

c) Que les fournitures et le matériel soient plus largement distribués aux maîtres.

Le premier de ces vœux se justifie absolument : il faut que tous les instituteurs puissent assister aux conférences où se discutent parfois des questions vitales pour l'avenir de notre peuple.

Enseignement de la composition. — Ce sujet a été introduit par une causerie de M. Bezuchet. Chacun émet ses vues sur cette question importante. M^{lle} Chevalley, à Puidoux, présentera un rapport à notre prochaine réunion.

Cours pour directeurs de sociétés de chant. — Après le concours de Moudon, M. Ed. Combe, membre du Jury, préconisait la création d'un cours pour directeurs. Ce cours serait probablement subventionné par l'Etat et par la Société cantonale des chanteurs vaudois. Les instituteurs le désirent-ils ?

Tous nos collègues de Lavaux ont demandé que ce tractandum fut rayé de l'ordre du jour; ils sont peu enthousiastes du cadeau qu'on voudrait leur faire; ils font valoir que la direction d'une société est pénible à l'excès pour un maître qui donne déjà 36 h. d'enseignement par semaine, — que l'instituteur doit s'occuper de ses leçons, de sa famille et de sa santé avant tout, que certaines de ces sociétés de campagne veulent bien profiter de ses services, qu'elles savent les exiger même, mais qu'elles se gardent généralement de les rétribuer. Pour tous ces motifs et pour d'autres encore, l'assemblée passe à l'ordre du jour.

R. RAMUZ.

*** **Asile de l'Espérance à Etoy** (Vaud). — Compte rendu de l'année 1905. Cette bienfaisante institution, dirigée avec tant de compétence et de dévouement par Mlle Charlotte Buchet et M. Louis Buchet, député, continue à rendre d'inappréciables services à nos cantons romands. Il comptait, au 1^{er} janvier 1905, 83 élèves, dont 49 filles et 34 garçons idiots, retardés ou dégénérés, soit 66 Vaudois, 10 Genevois, 2 Neuchâtelois, etc. Malgré les lourdes charges qui pèsent sur l'Asile, la situation financière s'affermi de jour en jour. *L'Edicateur* souhaite force et santé aux vaillants directeurs de cette hospitalière maison.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES.

Degré supérieur.

L'architecture de la matière.

Notre leçon ne doit pas être avant tout une leçon d'histoire naturelle. Elle veut être une initiation aux lois qui régissent la matière, non pour en faire connaître la sèche nomenclature, mais pour forcer l'admiration de nos élèves. Elle appellera en même temps le bon sens et la réflexion et donnera quelques intuitions en ce domaine si vaste et si peu connu qu'est la construction de la matière.

Nous nous bornerons à choisir quelques faits clairs et précis qui dévoilent sans difficulté l'ordre magnifique des lois naturelles.

Matériel. — Si possible, procurons-nous quelques cristaux. Ajoutons-y quelques grammes d'alun, 150 gr. d'hyposulfite de soude et 150 gr. d'acétate de soude.

J'ai 20 billes, 20 boules dans la main. Chacune d'elles représente une molécule de fer, de plomb, de soufre ou de sucre, c'est-à-dire une toute petite partie d'un corps. Si, par un coup de baguette magique, mes billes se collent ensemble, adhèrent les unes aux autres avec une grande ténacité, c'est un bloc que j'aurai dans la main, un vrai corps solide, et j'aurai d'autant plus de mal à séparer mes billes les unes des autres que la force qui les unit est plus considérable. Les molécules s'attirent, dans tout corps solide. Pour vaincre cette attraction moléculaire, il faudra une force venant du dehors et annulant l'affinité que ces molécules ont les unes pour les autres.

Un corps solide est un ensemble de molécules unies par une force mystérieuse, l'attraction.

Si maintenant je réussis à introduire entre mes billes ainsi unies une force qui les sépare les unes des autres, qui agrandisse, pour ainsi dire, les espaces intermoléculaires, ou si je parviens à faire entrer dans ces espaces d'autres molécules qui écartent les premières, mes billes se désuniront, redeviendront des billes ordinaires, qui ne songent pas à s'accoler, mais qui, mises en tas sur un plancher, veulent toutes être à égal niveau et ne sont heureuses qu'en touchant toutes le sol.

Telle est l'image d'un *corps liquide*. Les molécules d'eau ont toutes les mêmes désirs que mes billes tout à l'heure. Elles roulent les unes sur les autres, avec une facilité étonnante. Elles cherchent aussi toutes à être sur le plancher à égal niveau. Faire un tas d'eau est aussi impossible que de faire un tas de grains de grenaille.

Un corps liquide est formé de molécules sans affection mutuelle, indifférentes les unes aux autres.

Continuons nos constatations. Prenons un soufflet ou, nous-mêmes, soufflons avec force au milieu des billes réunies. Elles fuiront de tous côtés; il semble que chacune de mes billes veuille aller le plus loin possible de sa voisine. Si la force qui les désunit était plus grande et commune à chaque bille, elles s'écarteraient avec violence, se haïraient plus encore. Ainsi en est-il d'un *corps gazeux*. Faire un tas de billes qui se repoussent est impossible. Faire un tas de gaz d'éclairage! Cette idée nous fait sourire, car nous savons bien que le gaz d'éclairage tend à

se répandre, à fuir même par le plus petit orifice. Un *corps gazeux* est fait de molécules qui se haïssent et se repoussent mutuellement.

Voici un morceau de soufre. Je le place dans un creuset. Il fond. La *chaleur* que j'ai fournie a désuni les molécules, a détruit leur force d'attraction, et les voilà toutes obéissant à la loi de la pesanteur seulement. J'ai fait passer mon soufre de l'état solide à l'état liquide par la *fusion*.

Voici maintenant une poignée de sel. Je la jette dans un verre d'eau. Mon sel disparaît et j'ai un liquide salé où les molécules de sel sont tellement divisées et tellement enchevêtrées pour ainsi dire, dans les molécules d'eau qu'on ne distingue plus le sel. Tout à l'heure la *chaleur* avait fourni une force capable de rompre les liens moléculaires. Cette fois-ci, y a-t-il de la chaleur fournie? Sans doute, car si dans mon eau je plonge un thermomètre avant et après l'opération, je constate une différence de température. La chaleur a été la force désunissante, et elle a été fournie par l'eau, dont la température a baissé, de ce fait, comme nous l'avons constaté.

Ce passage d'un état solide à un état liquide dans de semblables conditions se nomme *dissolution*.

Tous les liquides n'ont pas le même pouvoir dissolvant. L'eau ne dissout pas le soufre ni l'iode. L'alcool, l'éther, les huiles, le sulfure de carbone ont un pouvoir que l'eau ne possède pas.

Saturation. — Voici une poignée de soude que nous jetons dans un verre d'eau. Peu à peu la soude se dissout. Cependant, j'ai beau attendre et remuer le mélange, quelques cristaux persistent à demeurer solides, au fond du verre. L'eau froide n'a pas la force de tout dissoudre. Elle a épuisé son pouvoir. Elle a donné toute la force capable de vaincre les liens intermoléculaires d'une partie seulement de la soude. Elle ne peut plus rien dissoudre, si on ne lui fournit de la chaleur. On dit qu'elle est *saturée* de soude. Un liquide saturé est incapable de dissoudre davantage d'un corps solide que ce qu'il a déjà dissous.

Cependant, plaçons notre verre dans de l'eau bouillante. Toute la soude se dissout et je puis même en ajouter encore qui disparaît également. Cela, parce qu'en aidant les molécules d'eau de la force donnée par la chaleur, leur pouvoir dissolvant augmente beaucoup. Le soude est très soluble à chaud, beaucoup moins à froid. Le sel de cuisine est presque aussi soluble à froid qu'à chaud. La solubilité de l'hyposulfite à chaud est phénoménale : 150 gr. de ce corps sont dissous par 15 gr. d'eau (15 cm³ d'eau). Voilà certes une solution qui doit être saturée (expérience).

Sursaturation. — Mais voici qui devient plus admirable encore. Si nous laissons reposer tranquillement cette solution saturée d'hyposulfite de soude dans un tube de verre, elle se refroidira peu à peu. Et comme, à froid, l'eau n'en dissout qu'une quantité plus faible, nous devrions nous attendre à voir des molécules d'hyposulfite remises en liberté, se réunir à mesure que diminue la chaleur de la solution. Il n'en est rien, pourtant. Notre solution reste limpide; aucune particule solide n'apparaît. La solution est *sursaturée* et le restera. Jusqu'à quand?

Pour répondre à cette dernière question, observez l'expérience suivante. J'ai dissous 150 gr. d'hyposulf. de soude dans 15 gr. d'eau; j'ai versé la solution bouillante dans ce tube. Ensuite j'ai dissous 100 gr. d'acétate de soude dans 15 gr. d'eau et j'ai versé lentement cette seconde solution sur la première, de façon qu'elle ne se mélange pas à la précédente, beaucoup plus lourde qu'elle.

Puis j'ai mis au-dessus du tout un peu d'eau bouillante. Nos deux solutions sursaturées et superposées ne se sont pas troublées. Aucune particule solide n'en est sortie. Je suspends au bout d'un fil un peu d'hyposulfite de soude et je l'introduis *à travers la solution d'acétate*. Que se passe-t-il ? Voyez ! Aussitôt l'hyposulfite seul se sépare rapidement en longues aiguilles admirables comme des fleurs de givre. Bientôt une masse de ces aiguilles enchevêtrées remplira la place occupée par ma solution d'hyposulfite de soude. L'acétate, lui, n'a pas bougé. Si je veux le voir donner naissance à d'admirables fleurs, différentes de celles de l'hyposulfite, il faut que je suspende à mon fil un peu d'acétate solide. Que conclure ? Que les molécules d'acétate et d'hyposulfite dormaient ou attendaient, à se grouper, qu'un architecte, ce morceau d'hyposulfite ou d'acétate, réveillât ces molécules, d'une manière dont il a le secret, pour qu'aussitôt toutes comprissent et se groupassent suivant des lois déterminées.

Les molécules d'hyposulfite obéissent à l'appel de l'hyposulfite. Les molécules d'acétate ne se laissent entraîner que par l'acétate.

On raconte que le Corrège, indécis sur sa vocation, vit un jour, dans un musée, un tableau de Raphaël qui dissipa toutes ses indécisions. « Et moi aussi, je suis peintre », s'écria-t-il. Et, en effet, il fut un grand artiste. Nos molécules, dans leur solution sursaturée, attendaient, elles aussi, le modèle à imiter, le type de corps solide ou de cristal qui était fait pour les enthousiasmer. Quand il est intervenu, elles se sont instinctivement tournées vers lui pour imiter leur parfait modèle.

La science ne dit pas cela, mais elle ne nous défend pas non plus de voir la nature comme les poètes la voient, comme Dante la voyait quand, parlant du soleil, il disait : « L'amour qui entraîne le soleil et les autres étoiles ».

HRI PIDOUX.

LANGUE FRANÇAISE

La langue maternelle au degré intermédiaire.

Des diverses discussions auxquelles nous avons eu l'occasion d'assister dans nos cercles pédagogiques, il semble ressortir que l'on n'est pas encore fixé exactement sur la marche à suivre pour l'enseignement de la langue maternelle au cours moyen. On sait bien ce qu'il faut faire durant les deux premières années scolaires, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'enfant peut lire couramment et écrire sous dictée ; mais à partir de là l'incertitude commence et les points de vue sont bien divers dès qu'il s'agit de donner à chaque section de cette branche d'études une place spéciale. Bientôt l'une d'elles outrepassa ses droits aux dépens de ses voisines et rarement l'équilibre s'établit. D'où provient ce désarroi ? Serait-ce du fait que le programme de langue maternelle est trop peu précis ? ou trop chargé ? que les manuels soient incomplets ou mal conçus ? la matière trop aride ici, trop abondante là ? Je ne sais trop, mais il demeure que l'on n'est pas satisfait ; un peu partout on se plaint que l'enseignement de la langue maternelle ne donne pas les fruits attendus. Devant cette constatation, on réclame une révision du programme, des manuels et des horaires ; on s'en prend aux méthodes actuelles, au mode phonétique de lecture, à l'absence des vocabulaires et des grammaires, à l'abandon de la mémorisation verbale.

Sans prétendre apporter ici une idée nouvelle et lumineuse, j'aimerais repren-

dre ce sujet, quoique déjà si abondamment exploré, et chercher où est le déficit, d'où il nous vient et, si possible, comment y remédier.

Y a-t-il en réalité un déficit dans les connaissances de nos élèves d'aujourd'hui en ce qui concerne la langue maternelle, comparaison faite avec ce que nous étions, nous, écoliers d'il y a trente ans ?

Pour répondre sûrement à cette question, il faudrait exhumer nos vieux cahiers et nos devoirs d'élèves primaires ; secouer la poussière des cartons volumineux qui recèlent nos travaux d'examen, et relire tout cela d'un peu près. Ce ne serait pas une besogne ennuyeuse et inutile ; mais à notre époque de multiples obligations, on redoute de regarder en arrière ; le temps presse et l'on court en avant. C'est regrettable, car on deviendrait plus avisé. On verrait bientôt qu'autrefois tout n'était pas mieux que maintenant. On retrouverait des travaux incohérents dans des cahiers mal tenus, des dictées constellées de corrections, des compositions au style embarrassé et pauvres d'idées, même des écritures illisibles. Les bons travaux seraient plutôt rares.

Cette enquête nous révélerait, en dépit des exceptions, un progrès dans notre instruction populaire. Elle nous prouverait que les efforts et les sacrifices faits par l'Etat et les hommes d'école ne sont pas restés stériles. Les nombreux examens auxquels on appelle maintenant la jeunesse masculine nous apprennent que la proportion des bons élèves s'élève sensiblement. Au point de vue de la somme des connaissances acquises à l'école primaire, il y a aussi une notable augmentation. Et je dirai même que la qualité du savoir, grâce aux méthodes actuelles, s'est sensiblement élevée.

Si toutefois je refuse de m'associer au concert des alarmistes, je me garderai d'affirmer que tout va pour le mieux dans nos écoles. S'il y a progrès, ce progrès est très lent et se heurte à quantité d'obstacles. La routine est le plus tenace. Serait-il téméraire de dire que c'est dans le domaine de l'enseignement de la langue que les procédés surannés, mécaniques, artificiels sont les plus résistants. On a rénové l'enseignement des sciences naturelles, celui de la géographie, de l'histoire, du dessin ; on réforme celui du chant. La langue maternelle attend encore son tour. Vous dites que j'exagère. Ecoutez.

On croyait, il y a vingt ans, que la méthode phonétique de lecture allait détrôner en un instant le système de l'épellation. On venait d'introduire un syllabaire déclaré excellent, accompagné d'instructions aux maîtres et de lettres mobiles. Combien d'écoles ont appliqué le mode phonétique depuis lors ? Une petite minorité. Comme l'on constatait à la même époque une baisse dans l'orthographe des écoliers, on en concluait que le mal venait surtout de là. Il aurait fallu, et il faudrait encore le démontrer. On n'avait pas vu qu'avec la méthode phonétique survenaient d'autres changements accordant aux choses et aux idées une place plus grande qu'aux formes et aux mots ; que le livre était remplacé par la leçon orale, le vocabulaire-lexique par l'exercice de langage, la mémorisation verbale par le compte rendu libre. A ce régime il fallait bien s'attendre à un fléchissement dans la connaissance matérielle de la langue : la croyance en l'inflexibilité des lois orthographiques et grammaticales était passablement ébranlée par les révélations des grammairiens eux-mêmes ; le culte du mot sous sa forme intangible devenait presque abandonné. Il ne faudrait pas trop s'en affliger.

(A suivre.)

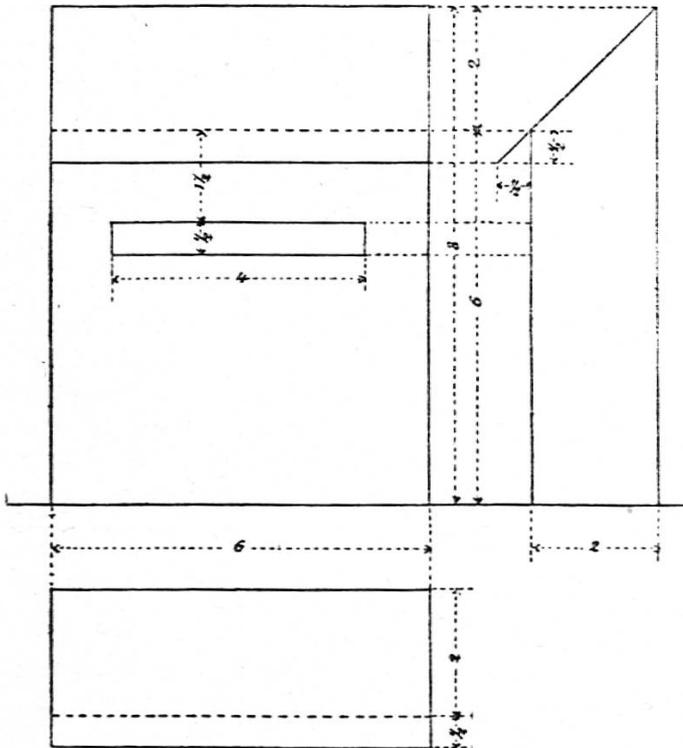
U. B.

ÉCOLES PRIMAIRES DU CANTON DE GENÈVE

Examen du 30 mai 1906.

DESSIN

IV^e année. — Boîte aux lettres.

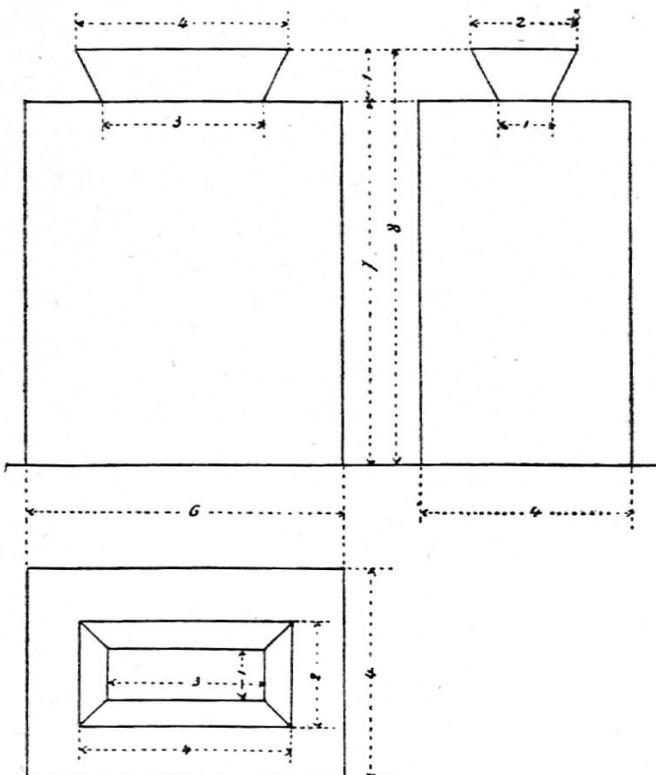


Ligne de terre: 2 cm. au-dessous du milieu.

Axe de la face: $\frac{1}{3}$ gauche de la longueur de la ligne de terre.

Diviser l'axe au-dessus de la ligne de terre en 12, prendre 8 mod. pour la hauteur de la face.

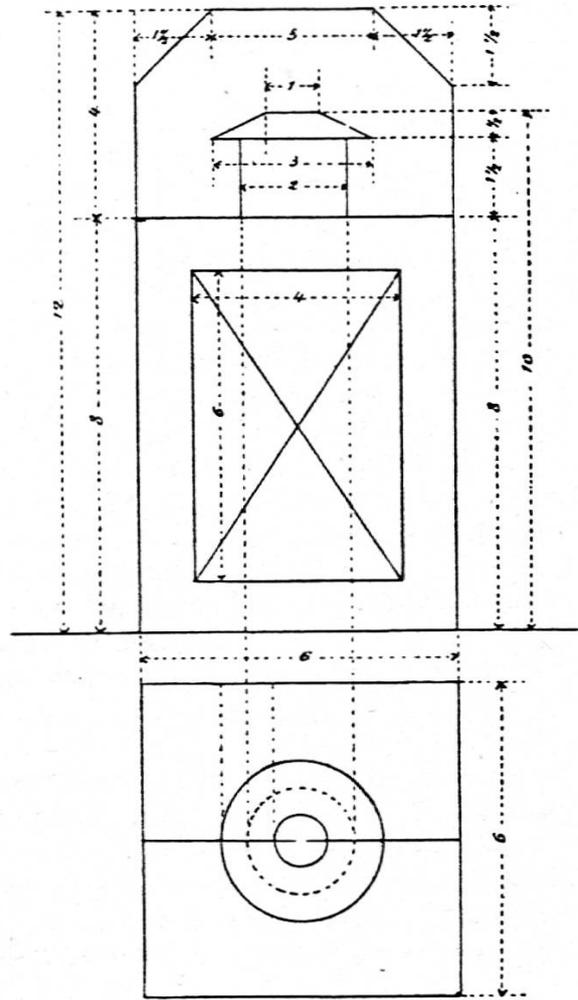
V^e année. — Tire-lire.



Ligne de terre: 1 cm. au-dessous du milieu.

Axe de la face: $\frac{1}{3}$ gauche de la longueur de la ligne de terre.

Diviser l'axe au-dessus de la ligne de terre en 12, prendre 8 mod. pour la hauteur de la face.



Ligne de terre : 2 cm. sous le milieu.

Tracer l'axe et diviser en 15 du haut du cadre à la ligne de terre pour avoir le module.

(A suivre.)

ÉCOLES COMPLÉMENTAIRES DU CANTON DE GENÈVE.

Examens du Vendredi 1^{er} Juin 1906.

COMPOSITION

Année préparatoire et première année.

Le chat — description — ses mœurs — son utilité.

Deuxième année.

Quels sont les devoirs d'un jeune homme (*garçons*).

Quels sont les devoirs d'une jeune fille (*filles*).

Examens du Samedi 2 Juin 1906.

ARITHMÉTIQUE ET COMPTABILITÉ (*Filles et Garçons*).

Année préparatoire.

En une année, un ménage a encaissé 1700 fr., et il a dépensé en moyenne 3 fr. 95 par jour. Que lui reste-t-il ?

Que coûtent en tout 260 kg. de café à fr. 1.40 le kilog; 500 kg. de riz à 37 cent. et 185 kg. de sucre à 45 cent. ?

Première année.

Calculer le montant de la facture suivante : 12 tonneaux d'huile, 4000 kg., tare 15 ‰, à fr. 207,50 les 100 kg., escompte 4 ‰, frais fr. 39,20.

Pour un envoi de 4 quintaux $\frac{1}{2}$, il y a fr. 11,25 de frais. Combien cela fait-il pour 100 kilog. ?

Deuxième année.

M. X., maître tailleur, vous demande d'établir son compte de caisse pour le mois d'Avril 1906.

Le 1^{er}, il avait un solde en caisse de fr. 218,40;

Le 2, il prélève pour le ménage et ses dépenses personnelles 185 fr.;

Le 3, il reçoit de M. Gilbert, à valoir, 75 fr.;

Le 9, M. Jeantet lui paye une facture de 150 fr.;

Le 14, il paye à son ouvrier 12 journées à fr. 4,75;

Le 16, il reçoit de M. Bron, à valoir, 85 fr.;

Le 19, il touche l'intérêt semestriel d'une somme de 3000 fr., au 3 $\frac{3}{4}$ ‰;

Le 25, il paye ses contributions, fr. 32,50;

Le 27, M. Lebrun lui rembourse un prêt de 150 fr., avec les intérêts au 4 $\frac{1}{2}$ ‰, pendant 8 mois;

Le 28, il paye à son ouvrier 11 journées à fr. 4,75;

Le 30, il dépose à la Banque 300 francs.

Examens du Lundi 4 Juin 1906.

GÉOGRAPHIE.

Filles 1^{re} année. — Principales voies ferrées de la Suisse romande.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Filles 2^{me} année. — Entretien des vêtements.

GÉOGRAPHIE

Garçons 1^{re} année. — Les principales voies ferrées de la Suisse romande.

INSTRUCTION CIVIQUE.

Garçons 2^{me} année. — Election des conseils municipaux, des maires et des adjoints. — Attributions de ces autorités.

RÉCITATION

Degré inférieur.

Le petit poulet.

Le petit poulet qui fait piou! piou! piou!
Se promène seul près de la rivière,
Il va sur le bord en tendant le cou,
Pour voir l'eau qui glisse et chante glou, glou,
Oh! les jolis flots dorés de lumière!

Il voit barboter un petit canard
Qui fait des plongeurs et des jeux très drôles,
Il serait heureux d'y prendre aussi part,
Mais sa maman crie! Aussitôt il part,
Quittant à regret l'ombre des vieux saules.

Et la poule dit à ce fils aimé :
« Mon poulet mignon, quelle peine amère
Tu m'as faite au cœur! Je t'ai cru noyé!
Vois, j'en tremble encor. N'es-tu pas mouillé?

(E. N.)

L'enfant imprudent fait pleurer sa mère. » F. BATAILLE.

Bel arbre, merci.

Arbre, donne-moi ta branche solide
Pour fonder en paix ma demeure ici ;
Eloigne de moi toute main perfide,
Cache mes petits. — Bel arbre, merci !

Mousse, donne-moi ta tige si tendre
Pour former en rond et tresser aussi
Ma belle maison que je vais suspendre
Dans la forêt sombre. — O mousse, merci !

Brebis, donne-moi de ta laine blanche
Un flocon ou deux, pour garnir ainsi
Et rendre charmant mon nid qui se penche
Au rameau flexible. — O brebis, merci !

Et l'oiseau, mêlant la laine et la mousse,
Attache avec art à la branche un nid ;
Dans sa joie il chante, et sa voix est douce,
Son chant monte au ciel et Dieu le bénit !

Degré supérieur.

Une fable en vieux français.

Ecrire au tableau le texte de la jolie fable suivante. Faire remarquer aux enfants les expressions et les tournures que l'on n'emploie plus aujourd'hui. Remarquer également l'orthographe de quelques mots qui n'est plus conforme à l'orthographe actuellement en usage.

Le rat et la belette.

Il advint d'avanture un jour qu'une belette,
De faim, de pauvreté, grêle, maigre et défaite,
Passa par un pertuis dans un grenier à blé ;
Et sur un grand monceau de froment assemblé,
La gloute, elle mangea par si grande abondance,
Que comme un gros tambour s'enfla sa grosse pance,
Mais voulant repasser par le pertuis étroit,
Trop pleine, elle fut prise en ce petit détroit.
Un compère de rat lors lui dit : « O, commère,
Si tu veux ressortir, un long jeûne il faut faire :
Que ton ventre apétisse, il faut avoir loisir,
Ou bien en vomissant perdre le grand plaisir,
Que tu pris en mangeant ; tant, que ton ventre avide,
Comme vide il entra puisse retourner vide ;
Autrement par le trou tu ne repasseras,
Mais au danger des coups tu nous demeureras. »

VAUQUELIN DE LA FRESNOYE.
(1536-1606).

Si le maître le juge à propos il pourra proposer aux élèves les plus avancés de traduire cette fable en prose et en français moderne.

(*Manuel général*).

G. A.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS; Mutruz; fr. 1600, plus logement, jardin, plantage et le bois nécessaire au ménage, à charge de chauffer la salle d'école; 29 juin. — **Ormonts-Dessous** (Sépey); fr. 1600 et autres avantages légaux; 29 juin. — **Tartegnin;** fr. 1600 et autres avantages légaux; 3 juillet.

RÉGENTES: Féchy; fr. 1000 plus logement, fr. 20 d'indemnité pour plantage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 29 juin. — **Moudon;** fr. 1050 plus fr. 230 pour indemnité de logement et jardin, 6 st. bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 3 juillet. — **Tartegnin** (maîtresse d'ouvrages); fr. 300 pour toutes choses; 3 juillet.

NOMINATIONS

Régents: MM. Pahud, Albert, à la Tour-de-Peilz; Destraz, Henri, à La Posse sur Bex; Nicod, André, à Ollon; Visinand, Ernest, à Vers-chez-les-Blanc (Lausanne); Steiner, Albert, à Romainmôtier.

Régentes: Mme Boo-Berney, Gabrielle, à Lausanne; Mlles Leuthold, Alice, à Lausanne; Bütikofer, Amélie, id.; Verdan, Jeanne, id.; Auberson, Nancy, id.; Cuénoud-Rochat, Berthe, id.; Collet, Cécile, à Renens-gare.

2^e SERVICE

Ecole cantonale de commerce.

Cours de vacances destinés aux jeunes gens des deux sexes qui désirent se perfectionner dans la langue française. — 1^{re} série: du 17 juillet au 11 août; 2^e série: du 13 août au 1^{er} septembre. — Renseignements à la direction.

Collège Cantonal

Les examens du Collège cantonal commenceront:

Judi 28 juin, à 7 heures, pour les élèves de 1^{re} classe;

Samedi 7 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes;

Lundi 9 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VI^e); âge requis: 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Demander le programme des examens d'admission dans la VI^e classe au Directeur.

Le Directeur recevra les inscriptions du **lundi 25 juin au samedi 30 juin.** Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures.

H32730L

Les élèves étrangers au Collège cantonal qui désirent entrer au Gymnase classique peuvent subir, avec les élèves réguliers, les examens de sortie de 1^{re} (**Judi 28 juin**); une finance de 20 fr. sera exigée.

Ouverture de l'année scolaire 1906-1907 **lundi 3 septembre,** à 2 heures de l'après-midi.

Jeune allemand cherche pension à la campagne ou une petite ville de la Suisse romande pour se perfectionner en français. Il désire être le seul pensionnaire. — Adr. offres **H. Pfähler,** Kläger, rue des Alpes, 8, **Genève.**

LES MACHINES A COUDRE



SINGER



qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR

Le plus grand **progrès** réalisé ;
Les **perfectionnements** les plus récents ;
Marche la plus douce ;
Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier**, etc.

Ce succès immense et sans précédent

prouve sans contestation possible la supériorité des machines à coudre

SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

stèmes
evetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Maison

MAUCHAIN

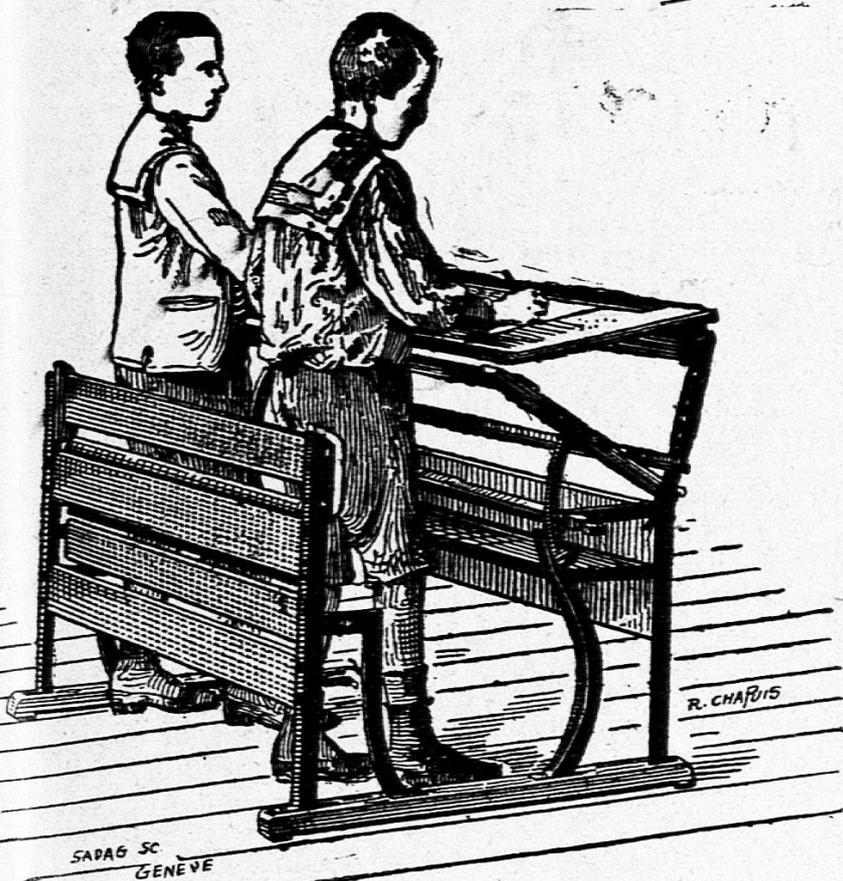
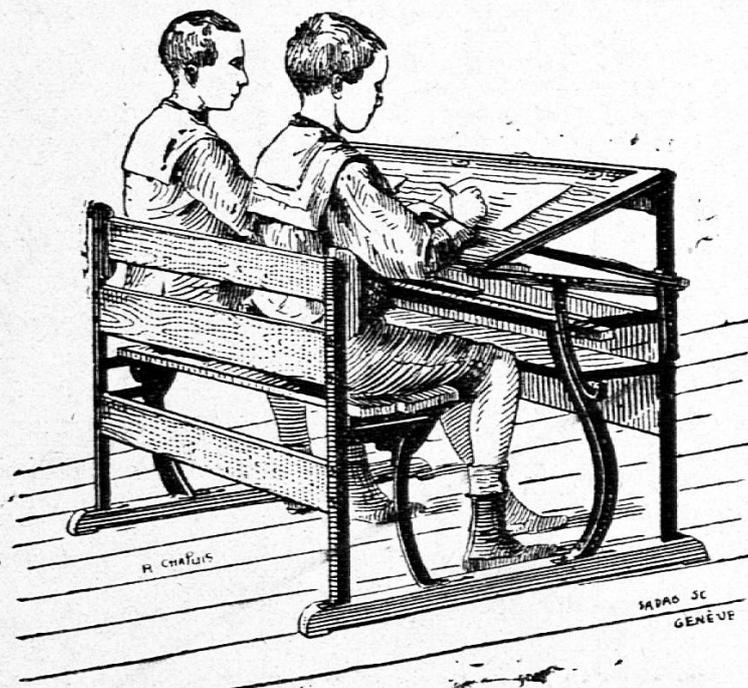
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35. —

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.
Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDE
par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles,
évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises ou notre matériel scolaire est en usage : Lau-
anne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-
reux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
es, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
lex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc...
CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

Vient de paraître :

L'ART DU CHEF D'ORPHÉON

PAR

Amédée REUCHSEL

Préface de **M. Henri MARÉCHAL**

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos. — CHAPITRE PREMIER. Aptitudes et connaissances du chef d'orphéon. — CHAPITRE II. Les études préliminaires. Solfège et justesse. — CHAPITRE III. Le chant. — CHAPITRE IV. Le mouvement. Les cotes métronomiques. — CHAPITRE V. Le rythme. — CHAPITRE VI. Les nuances. — CHAPITRE VII. La diction. — CHAPITRE VIII. La mise à point finale. La gesticulation et la mimique. Conseils généraux et remarques. — CHAPITRE IX. Le répertoire. La littérature orphéonique. — CHAPITRE X. L'Orphéon français. Son passé. Son avenir. — APPENDICE. L'Orphéon étranger. Les plus anciennes chorales de France.

Prix, broché : 3 Fr. net.

Très grand succès. L'HARMONIUM MODERNE

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'Auteurs classiques et modernes ; versets, préludes, Noël, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc., etc., publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au Conservatoire de Paris.

Edition soignée, net 2 Fr. 50

La Gerbe

Recueil de chants pour Chœur mixte

RELIGION — PATRIE — NATURE

composés ou adaptés par **K. GRUNHOLZER.**

Cet ouvrage, si impatiemment attendu, sort enfin de presse. Des 112 numéros qui composent, aucun ne dépasse la difficulté moyenne, la seule permise aux Sociétés qui presque toujours, ne disposent que d'un temps très restreint.

Comme son nom l'indique, ce recueil contient des chœurs pour toutes circonstances ; musique, bien inspirée, deviendra la favorite de tous nos chœurs mixtes.

Edité en format de poche (13 × 19), on le trouvera très pratique pour courses, réunions, etc., etc. Son prix modique le rend accessible à toutes les bourses.

Prix net, Fr. 3.— relié toile. Envoi en examen. Rabais par quantité.

Les derniers succès pour Chœurs d'hommes.

SANDRÉ, G. Les Forgerons	1.—	REUCHSEL, A. La mort de l'aigle	1.
CHADOURNE, A. Orphéonistes	1.50	LANGER, F. Au bord du lac	—
GRANDJEAN, S. Elan	—50	GRANDJEAN, S. Mon pays	—
KLING, H. Impressions d'automne	1.50	KLING, H. Rhône et Arve	1.

...⇒ Envois à l'examen ⇐...

FCETISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

à LAUSANNE et VEVEY

Succursale à **PARIS, 14, rue Taitbout, 9^e**

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLII^{me} ANNÉE — N° 26.

LAUSANNE — 30 juin 1906.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'École d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.
NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Vaud.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Pache , A., inst.,	Moudon.
Rosier , William, prof.,	Petit-Lancy.	Rochat , P., prof.,	Yverdon.
Grosgrin , L., prof.,	Genève.	Cloux , J., inst.,	Lausanne.
Pesson , Ch., inst.,	Céligny.	Baudat , J., inst.,	Corcelles s/Concise
Jura Bernois.		Dériaz , J., inst.,	Baulmes.
MM. Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Magnin , J., inst.,	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Magnenat , J., inst.,	Oron.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Guidoux , E., inst.,	Pailly.
Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	Guignard , H., inst.,	Veytaux.
Mœchli , Th., inst.,	Neuveville.	Faliletta , C., inst.,	Arzier.
Sautelin , instituteur,	Saiecourt.	Briod , E., inst.,	Lausanne.
Cerf , Alph., maître sec.,	Saignelégier.	Visinand , E., inst.,	La Rippe.
Neuchâtel.		Martin , H., inst.,	Chailly s/Lausanne
MM. Rosselet , Fritz, inst.,	Bevaix.	Tessin.	
Latour , L., inspect.,	Corcelles.	M. Nizzola , prof.,	Lugano.
Hoffmann , F., inst.,	Neuchâtel.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	M. Fritsch , Fr.,	Neumünster-Zurich.
Couvet , L., inst.,	Couvet.		
Barbier , C.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds.		

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. D. Vincent , Conseiller d'Etat, président honoraire,	Genève.	MM. Charvoz , A., inst., secrétaire,	Chêne-Bougeries.
Rosier , W., prof., président,	Petit-Lancy.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Lagotala , F., rég. second., vice-président,	La Plaine, Genève.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

Un jeune instituteur de la Suisse allemande

désire se perfectionner dans la langue française; à cet effet, il voudrait entrer pour août et septembre dans une famille où, en échange de son entretien, il donnerait volontiers quelques leçons ou s'occuperait d'une façon analogue.

S'adresser à M. **Schmid**, Laupenstrasse 27, **Bern**, ou pour informations à M. le prof. **Niggli**, **Berne**. He. 4693 Y.

XXV^e Cours fédéral de gymnastique

Programme du cours de perfectionnement pour instituteurs qui aura lieu
à St-Imier, du 16 juillet au 4 août.

1. Etude théorique et pratique du manuel fédéral.
2. Leçons modèles pour le degré préparatoire, (élèves de 8 à 10 ans).
3. Gymnastique suédoise, (théorie et pratique des principaux mouvements).
4. Natation, mouvements à sec; nage dans une piscine.
5. Exercices aux échelles, anneaux, cheval et massues.
6. Rôle de la respiration et de la circulation du sang dans l'effort.
7. Principes d'anatomie et de physiologie appliqués à l'étude du mouvement.
8. Exposé général du plan de la leçon, sa composition, sa gradation, ses différences suivant l'âge des élèves.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 4 juillet par MM. E. Hartmann, Lausanne, et Eugène Richème, Neuchâtel, directeurs du cours.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Vient de paraître :

Collégiens et Familles

par F. GACHE

Le Travail de l'enfant à la maison.

L'Education de l'enfant par lui-même.

Les Vacances.

Préface de PAUL CROUZET

Prix : Broché avec couverture illustrée, **3 fr. 50.**

Occasion :

Nouveau Larousse Illustré

7 volumes reliure verte à l'état de neuf.

175 francs au lieu de 250 francs.

Grand Café-Restaurant des Charmettes, Fribourg

Jardin — Grande salle pour écoles et sociétés

Dîners — Goûters — Soupers — Prix modérés

Téléphone — Station du tramway

O. MONNEY, Tenancier

H. 2913 F.

Ancien membre de la Société d'éducation

Stations climatiques

MACOLIN et EVILARD

(900 m.)

(700 m.)

Station de chemin de fer de Blenne (C. F. F.) — Gorges de la Suze — Place de fête pour sociétés et écoles.

Funiculaire Blenne-Macolin. — Prix pour écoles. Montée, 20 cent. —
Descente 10 cent. — Retour 25 cent. BL.174Y

Funiculaire Blenne-Evilard. — Prix pour écoles : Montée, 10 cent. —
Descente, 10 cent.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS: La Rippe: fr. 1600, logement, jardin, plantage et 8 st. hêtre à charge de chauffer la salle d'école; 10 juillet.

RÉGENTES: Chavannes (Morges): fr. 1000 et autres avantages légaux; 10 juillet. — **La Rippe (2^e classe mixte):** fr. 1000, logement, jardin et 5 st. hêtre, à charge de chauffer la salle d'école; 10 juillet. — **Malapalud (catholique mixte):** fr. 1000 et autres avantages légaux; 10 juillet. — **Penthaz (travaux à l'aiguille):** fr. 300 pour toutes chases; 10 juillet.

Vallée de Joux

Courses scolaires

Le nouveau tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Font-Brassus**.

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

➡ Remise ➡

10% au corps enseignant.

